



► FONDATION VE

Générale des Eaux Sud irrigue les **Jardins du Cœur**

On connaît tous les Restos du Cœur, l'association créée par Coluche pour distribuer des produits alimentaires aux plus déshérités. On connaît moins l'une de ses « cousines » parmi les plus ingénieuses : les Jardins du Cœur. L'idée est simple : monter une petite exploitation maraîchère pour permettre à des chômeurs de longue durée de retrouver une activité professionnelle. Ils y

cultivent en effet tout au long de l'année des fruits et légumes, qui sont distribués ensuite dans les Restos du Cœur. Il existe une quarantaine d'établissements de ce type en France dont, depuis un an, celui de Ville-neuve-lès-Maguelone, dans la région de Montpellier. Ce dernier fut l'un des premiers projets financés par la Fondation VE. Parrainés par Alain Grossmann, directeur régional adjoint de

Générale des Eaux Sud, les Jardins du Cœur héraultais ont pu, ainsi, démarrer sereinement leur première année d'activité. Aujourd'hui, les deux salariés-animateurs de l'association encadrent pas moins de douze personnes en phase de réinsertion. « La Fondation VE entend soutenir des actions d'utilité sociale, souligne Alain Grossmann. Avec les Jardins du Cœur, elle remplit pleinement son rôle. » ■



Dans l'Hérault, les Jardins du Cœur emploient douze personnes en réinsertion.

► CONTRAT INDUSTRIEL

Dalkia en croque pour le **chocolat**

Implantée à Perpignan, exploitant près d'une vingtaine de sites de production en Europe et en Afrique, la société Cemoi est le premier producteur français de chocolat. Un tiers des tablettes fabriquées sort chaque année de ses douze usines françaises. Pour la première fois de son existence, l'entreprise catalane a choisi, en 2004, d'externaliser une partie

de son activité : la maintenance des équipements de production et de distribution de froid pour l'ensemble des sites français. Une opération hautement stratégique : le travail du chocolat exige, en effet, des températures précises. Une variation, même infime, peut occasionner des dégâts irrémédiables. La parfaite maîtrise des fluides froids s'avère donc vitale.

Le cahier des charges rédigé par la direction technique du chocolatier était des plus exigeants. Verdict de l'appel d'offres : emmenée par son centre Languedoc-Roussillon, Dalkia, la filiale « énergie » de VE, a décroché ce contrat triennal. Une référence de poids dans l'univers agroalimentaire, l'un des principaux marchés industriels de VE Méditerranée. ■



Le siège social de Cemoi (Perpignan).

► HAUTE TECHNOLOGIE

Synergies **positives**



L'Institut Ifremer.

Regrouper des entreprises, des chercheurs et des universitaires œuvrant dans le même domaine afin de dégager des synergies positives, tel est l'objectif des pôles de compétitivité imaginés par le gouvernement. De nombreux institutionnels et professionnels des régions toulonnaise et marseillaise ont, ainsi, défendu l'idée d'un pôle « maîtrise et sécurité de l'environnement

marin et des systèmes navals ». Parmi les promoteurs de ce projet : Générale des Eaux Sud-Est L'entreprise entend en effet travailler avec l'institut Ifremer au perfectionnement de ses analyses « Coliplage ». Ces dernières permettent de contrôler, en une heure, la qualité des eaux de baignade. À ce jour, à raison d'une analyse quotidienne par site, le système reste encore trop onéreux pour

de nombreuses collectivités. Or, l'expertise d'Ifremer en matière de modélisation des courants d'eau pourrait entraîner une baisse significative des coûts de revient. Le recours aux simulations informatiques éviterait la systématisation des analyses, une étude d'impact des vents et pluies sur le milieu marin décidant seule d'un recours à la chimie. ■